

LES EPREUVES

Premier degré

(Admission à partir de 12 mois)

3 essais possibles sur chaque exercice – Disqualification après le 3ièm essai non réussi ou un exercice à Zéro (0) point – L'obéissance au sol est non éliminatoire.

Cotation des exercices :

Exercice 1 :	La nage à distance	50 points
Exercice 2 :	Obéissance au sol	50 points
Exercice 3 :	Rapport dans l'eau	50 points
Exercice 4 :	Planchiste	50 points

Cotation maximale : 200 points

Exercice 1 – La nage à distance - Suivi bateau (200 mètres) – 50 points.

Le chien et le CC se trouvent dans une barque. Sur SA le chien doit sauter à l'eau (Mise à l'eau permise) – Le canot avec le CC parcourt une distance de 200 mètres. Le chien doit suivre le canot directement et calmement. Le CC peut encourager son chien par des SA ou des SV. Le CC peut également se mettre debout dans le canot.

Après avoir parcouru la distance, le chien est récupéré dans le canot et ramené à la berge.

Sont pénalisables :

- Le chien qui ne saute pas de lui-même à l'eau (ou une mise à l'eau est nécessaire)
- Le chien qui ne suit pas le canot.
- Le chien qui s'affole.
- Le chien qui montre des signes de fatigue excessifs.

Matériel requis pour l'exercice :

- 1 canot à moteur
- 2 bouées de balisage pour marquer la distance (200 m)
- 1 harnais

L'exercice nécessite la participation de :

- 1 conducteur
- 1 accompagnateur
- 1 juge de travail à l'eau
- 1 commissaire de plage

Exercice 2 – Travail au sol (50 points)

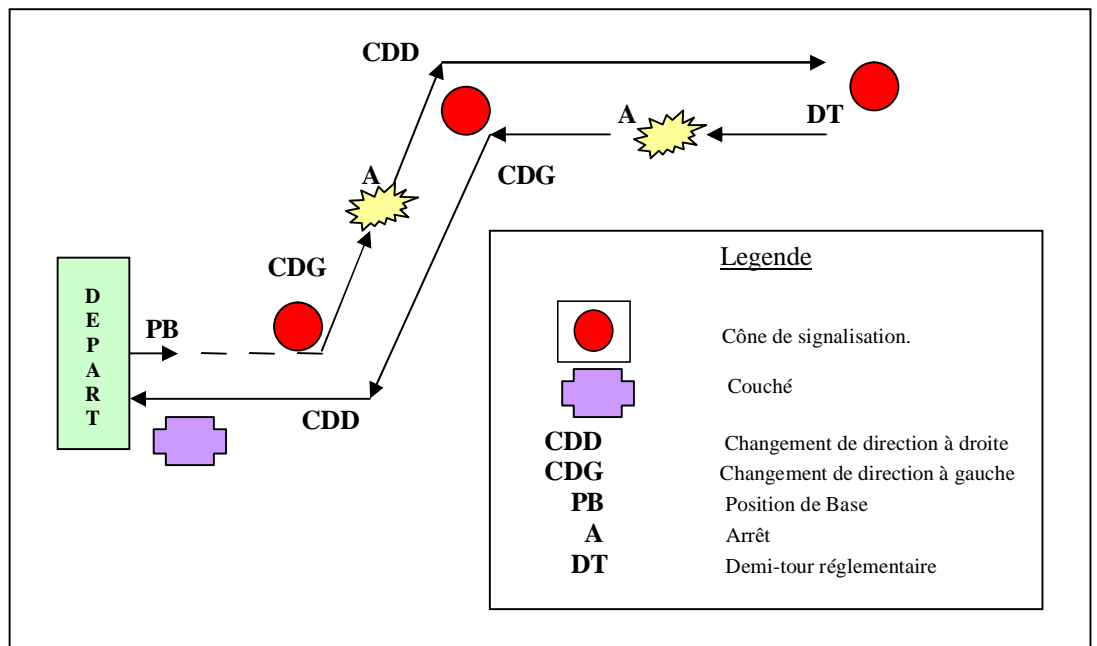
Conduite en laisse.

Le CC présentera son chien au juge. La qualité de présentation (obéissance, calme) sera appréciée et notée par le juge.

Le CC met le chien en PB. Le chien est tenu en laisse par le collier. Sur SA il doit docilement suivre le CC, de sorte que la laisse reste flottante. A chaque arrêt, le chien doit s'asseoir près du pied gauche du CC (sur SA)

Exécution au pas normal avec 1 changement de direction à gauche (SA), 1 arrêt (SA), 1 changement de direction à droite (SA), un demi-tour réglementaire avant le cône de signalisation (SA), un arrêt (SA), un changement de direction à gauche (SA), un changement de direction à droite (SA)

Le CC fera coucher son chien devant le juge (SA) Pendant tout l'exercice, la laisse doit rester flottante.



Sont pénalisables :

Le chien s'écartant de plus de 50 cm de son maître
 Le double commandement
 Le chien restant debout à l'arrêt
 Le chien qui tire sur la laisse en marchant

Matériel requis pour l'exercice :

3 cônes signalétiques pour déterminer les endroits de changement de direction

L'exercice nécessite la participation de :

1 juge
 1 commissaire de plage

Exercice 3 – Rapport dans l'eau – Lancer à partir d'une barque – 50 points.

Le CC se trouve avec son chien en PB au bord de l'eau. A une distance de 25 mètres du bord et parallèlement à la rive, le manchon est jeté à l'eau à partir d'un canot en mouvement. Dès que l'objet flotte calmement, le chien sur SA doit nager vers l'objet et le ramener vers le CC. Sur SA, le chien doit laisser tomber le manchon près du CC. Il est toléré, que le chien lâche l'apportable dès qu'il a pied.

Sont autorisés, les SA et SV pour :

- L'envoi
- Le rapport
- Le rappel
- La remise de l'objet

Sont pénalisables :

Le chien qui saute dans l'eau avant le SA
 Le chien qui ne laisse pas tomber le manchon après le SA
 Les chiens qui ne vont pas chercher le manchon
 Le chien qui ne rejoint pas son maître, soit à la nage, soit après avoir pris pied.

Matériel requis pour l'exercice :

1 cône signalétique pour déterminer la position du CC
 1 bateau à moteur
 1 harnais
 1 manchon.

L'exercice nécessite la participation de :
1 conducteur
1 accompagnateur
1 juge de travail à l'eau
1 commissaire de plage

Exercice 4 – Ramener un planchiste – (planche sans voile) – (50 points.)

Le CC se trouve au bord de l'eau avec son chien en position de base. A 30 mètres de la rive, un planchiste est allongé sur une planche et attire l'attention du chien. Sur SA du CC, le chien nage vers la planche. Le Plancheur donne le bout de corde au chien. Celui-ci saisit le bout de la corde et tire le plancheur avec sa planche vers la berge. Sur SA du CC, le chien relâche la corde et rejoint le CC.

Sont autorisés, les SA et SV pour :

- L'envoi
- Le rapport
- Le rappel
- La remise de l'objet

Sont pénalisables :

Le chien qui ne ramène pas le planchiste.
Le chien qui ne prend pas la corde tendue par le planchiste.
Le chien qui ne lâche pas la corde sur SA.
Le chien qui ne rejoint pas le CC.

Matériel requis pour l'exercice :

1 cône signalétique pour déterminer la position du CC
1 harnais
1 planche à voile avec corde

L'exercice nécessite la participation de :

1 juge de travail à l'eau
1 commissaire de plage
1 planchiste